

BRUAY. — Singulier attentat. — Samedi, à 10 heures du matin, au moment où le train mixte de Valenciennes à Bruay traversait le sentier situé au-delà de la gare de cette commune, M. Legat, qui se tenait debout dans un fourgon, vit une balle filoter venir en enclasher dans la porte ouverte de ce fourgon. M. Legat eut le temps d'apercevoir un individu qui se trouvait à l'intérieur du portillon du passage à niveau, et qui s'éloigna aussitôt. Le train arrivé à destination, on se mit à la poursuite du malfaiteur sans réussir à l'atteindre.

VALENCIENNES. — Nous avons eu hier soir une conférence de M. Paul Deroulé qui avait attiré grand monde au théâtre. Les loges seules restées inoccupées produisaient un fâcheux effet. M. Deroulé, qui, il l'a dit et répété, ne fait pas de politique, avait en la tort de se présenter sous le patronage d'un Comité républicain, et c'est à ce motif qu'il faut attribuer l'abstention d'une partie de la société.

Ici, comme à Lille, l'orateur a été chaleureusement acclamé; il sait faire vibrer, par ses chaleureux accents, la fibre patriotique et on l'a suivi avec un vif intérêt dans le développement du programme de la Ligue des patriotes.

M. Deloncle, qui l'accompagne, a pris la parole après lui, et avec une grande netteté, il a appuyé les affirmations de M. Deroulé, en occupant particulièrement des questions de concurrence industrielle et commerciale.

M. Deroulé a bien voulu, pour terminer la séance, déclarer l'une de ses poésies : le *Chânoir*, qui a soulevé des braves répétées.

PAS-DE-CALAIS  
ST-VENANT. — Une femme nommée Marie Bruzault, a été surprise par l'arrivée d'un train de voyageurs. La mort a été instantanée.

THIEN. — Le 18 et le 20 de ce mois, en croquant à Thieu, les fondateurs d'une maison le long du pavé qui conduit à Braquegnies, on a trouvé deux squelettes parfaitement conservés. Ils étaient placés l'un à la suite de l'autre, parallèlement à la route et à environ soixante centimètres de profondeur.

CALAIS, 26 décembre. — Adjudication. — M. Moise Rogier, entrepreneur à Roubaix, a été déclaré adjudicataire des travaux de construction de l'hôtel des postes et télégraphes, à Calais.

AISNE  
MARET-DAMPOUR. — Un terrible accident de chasse vient de jeter l'émoi dans le pays. M. Léon Choisy, chassait seul sur le terrain de Mares-Dampour. Son pied s'est embarrassé dans des racines à fleur de terre. Le chien du fusil s'est abattu et toute la charge a pénétré dans le bras gauche, près du poignet. M. Choisy a perdu une quantité considérable de sang, il a eu le courage de faire un long chemin pour chercher du secours, il est tombé, épuisé, au bord de la route. M. Bouchier, qui passait en voiture, l'a ramené à Chauny, MM. les docteurs Tison et Lefranc étaient hier soir auprès de lui.

LA DYNAMITE A CARVIN  
M. Delmiche, fils de l'ingénieur et directeur des mines de Drocourt, s'est aperçu, il y a quelques jours, qu'une cartouche de dynamite munie de deux mèches et d'une amorce fulminante, avait été déposée sur la dernière marche du perron de la maison qui l'habite avec sa famille. Elle était disposée de façon à ce que la première personne sortant de la maison l'écrasât et déterminât ainsi une explosion qui aurait pu avoir des suites terribles.

M. Delmiche, ne sachant quelle main criminelle avait pu concevoir un semblable projet, se rappelle avoir effectué du travail à un nommé Bricourt, mineur belge, qui a été arrêté.

LES VOLEURS A LA TIRE  
Il y a quelque temps, la ville d'Aire avait eu à triste honneur de recevoir la visite d'une bande de voleurs, qui, après avoir mis notre ville en coupe réglée, s'étaient rendus en suite à Béthune.

L'un de ces vauriens, Georges-Alphonse Coubes, âgé de 20 ans, cuisinier, né à Bordeaux, s'est présenté mercredi dernier, à la gendarmerie d'Auxois, et y a fait la déclaration suivante :  
« Le 14 décembre, à ma sortie de prison, j'ai fait connaissance de deux individus dont l'un portait le nom de *Marsellais*, et l'autre celui de *Parisien*. Leur ayant dit que je serais de prison pour escroquerie, ils m'ont déclaré que nous pouvions nous associer pour voler des ports-monnaies. Ce même jour, tous les trois, nous avons quitté Saint-Omer pour nous rendre à Aire, où nous sommes arrivés dans la soirée; là, nous avons volé plusieurs porte-monnaies, dont les différents sommes réunies formaient un total d'environ 60 fr. Je n'en ai volé qu'un; les autres ont été pris par mes compagnons.

D'Aire, nous sommes allés à Béthune, et nous y avons le 15 décembre, à six heures du soir, commis à Aire, nous y avons passé continué nos exploits. Pendant que le *Marsellais* volait les porte-monnaies, le *Parisien* et moi nous nous tenions prêts de lui pour le recevoir et l'aider à se débarrasser, sans que si on s'apercevait du vol on ne trouvât rien sur lui. J'étais à la somme de 100 francs le montant des vols de cette journée.

Le 16 décembre, sur la route de Béthune à Arras, nous avons rencontré une femme qui se dirigeait sur Béthune. Elle portait trois portefeuilles en cuir et se servait, pour se reposer, le *Marsellais* en prit un et se servit; puis, après avoir mis dans ses poches, tous les gâteaux, oranges et pommes qui se trouvaient, le jeta dans les champs.

Nous sommes arrivés à Arras, dans la soirée, mais nous n'avons rien volé dans cette ville.  
Le 17 au matin, n'ayant pas retrouvé mes camarades, j'ai quitté Arras pour me rendre à Pas, où j'ai couché, et, du Pas à Amiens, où je suis arrivé hier à cinq heures du soir espérant les voir venir à se perdre, le lieu de rendez-vous désigné était l'établissement de la veuve Lemaire, rue Haute-des-Tanneurs, à Amiens.

N'ayant pas revu ces deux individus, et me trouvant sans argent, j'ai volé vers six heures et demie du soir, un porte-monnaie à une femme qui regardait l'étalage d'un magasin situé rue de la République.

J'ai dépensé les neuf francs qui s'y trouvaient, et, maintenant, je viens me constituer prisonnier.

Intéressé de dire qu'un gîte et la pension ont été offerts gratuitement à ce précoce voleur et que les habitants d'Aire et de Béthune, victimes de diverses escroqueries, apprendront avec plaisir qu'un de ces jeunes escrocs est entre les mains de la justice, en attendant que, sur ses indications, ses deux complices aillent bientôt l'y retrouver.

On a trouvé dans sa poche une tabatière noire, dont le couvercle est incrustée de filets métalliques.

Le juge d'instruction pour l'arrondissement de Courtrai prie tous les officiers de police et agents de la force publique de bien vouloir faire les recherches nécessaires pour découvrir l'identité du cadavre trouvé et de lui donner immédiatement connaissance du résultat de leurs recherches.

TOURNAI. — Le gouvernement serbe a envoyé en Belgique un certain nombre de jeunes gens qui ont pour mission de s'initier aux travaux et aux services de nos chemins de fer. Trois de ces jeunes Serbes sont détachés à la station de Tournai.

OSTENDE. — Depuis dix-huit jours on est sans nouvelles de la chaloupe de pêche n° 137, patron pêcheur Charles Hoekx, armateur Albert Vroome. Outre le fils du patron, il y a encore à bord de ce bateau quatre hommes mariés qui laissent ensemble seize enfants.

TOULON. — Le grand commis de la comptabilité, et après avoir remercié M. de la Guéronnière, sortit du comptoir. Intuitivement il se mit à la recherche du meurtrier. Le lendemain matin, dans le rapide qui passe à Perpignan à trois heures cinquante-deux, la même tentative criminelle se reproduisit dans des circonstances presque identiques. La victime, M. Lannes, muni d'une canne à épée, tint en respect l'assassin, qui fila le long des wagons et parvint à s'échapper. Nul doute que ce soit la même qui avait tenté d'assassiner le neveu de M. de la Guéronnière, car le signallement donné dans les deux cas est le même. La police de la frontière le recherche activement.

LES CRIMES EN IRLANDE. — Des détails horribles parviennent sur un crime agrime commis mercredi à Annaghlinn. John Moylan, un fermier, a été tué en présence de sa femme, à trois cents mètres du poste de police. Le meurtrier a tiré un premier coup de fusil sur sa victime, qui a été atteinte en plein poitrine et est tombée à terre. L'assassin a visé alors une seconde fois le malheureux, mais la femme de celui-ci s'est jetée sur son corps pour le protéger. Le meurtrier, déposant son fusil, a saisi la femme, l'a détachée du corps de son mari, et l'a traînée de l'autre côté de la rue, menaçant de la tuer si elle appelait au secours; puis il est allé tranquillement reprendre son arme et a achevé Moylan d'un second coup de fusil.

Un espion allemand vient encore d'être arrêté par la gendarmerie, à la Chapelle-sous-Tougenmont.

La dynamite en Amérique  
New-York, 27 décembre.  
Les journaux publient des télégrammes de Buffalo disant que les réunions secrètes d'Irlandais tenues dans cette ville se rapportent à des projets d'explosion de dynamite dans quelques villes canadiennes.

Le choléra  
Alexandrie, 27 décembre  
On signale dans la Haute-Egypte, une recrudescence fort inquiétante du choléra.

NOUVELLES DU SOIR  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN  
Le conflit franco-chinois.  
London, 27 décembre.  
Il semble très probable que la Chine se décide à faire la guerre. La France ne la lui déclarera pas, et la Chine craint que, si elle déclare la guerre, elle ne soit pas limitée au Tonkin, mais portée sur son propre sol.

D'autre part, on peut être certain que la Chine ne consentira jamais à renoncer formellement par un traité à ses droits sur l'Annam. En sorte que probablement la question du Tonkin va rester en suspens, les troupes françaises occupant l'Annam et la Chine maintenant une armée d'observation dans le Yunnan.

LES PAVILLONS-NOIRS  
Le *Shenpao*, organe chinois publié à Shang Hai, donne quelques renseignements sur les Pavillons-noirs et leur chef Liou-Yueu Fou, qui était jadis l'un des chefs de la révolte des Taïpiings.

Liou est actuellement âgé de plus de soixante ans; il est doué de grands talents d'organisation, ce qui lui a permis de réunir autour de sa personne tous les esprits aventureux.

On commencent du régime de Tung-Chi, il y a vingt ans. Liou s'est réfugié dans les régions septentrionales de l'Annam. Les Pavillons-noirs ne se montèrent à cette époque qu'à quelques milliers, et ils avaient conclu avec le souverain d'Annam un traité qui leur permettait de cultiver les contrées sauvages dans le Tieu-Fu-Chang, à la condition de ne pas molester les indigènes.

Liou, ayant pris pied dans le pays, chercha à se rendre populaire par ses libéralités.

Les Pavillons-noirs et les Pavillons-blancs vinrent ensuite se presser sous sa protection. La population s'étendit ainsi sur plus de 700 li (220 lieues) à l'est et à l'ouest; mais les dépenses étaient très grandes, surtout en raison des impôts qu'il fallait payer au gouvernement de l'Annam. Au bout de sept années, les populations refusèrent même de payer des impôts, et Liou entreprit de gouverner son propre territoire, en s'occupant de toutes les questions telles que agriculture, affaires militaires, instruction publique, etc.

La colonie des Pavillons-noirs compte 80,000 âmes; celle des Pavillons-blancs 30,000; avec 30,000 indigènes, cela fait environ 140,000 âmes, sur lesquelles il y a 20,000 jeunes gens aptes à porter les armes.

En ce moment une troupe de vieillards appartenant aux Pavillons-noirs gardent les défilés de leurs montagnes et les abords de leur ville centrale, Tieu-tou-Chang. Dans cette ville siège le Yamen, conseil des trois Pavillons.

SON-TAI et Pékin  
London, 27 décembre.  
On croit que l'ambassadeur Courbet ne pourra quitter Son-Tai avant une dizaine de jours environ. Ce délai lui est nécessaire pour laisser reposer ses hommes, reconstituer ses troupes et compléter ses approvisionnements.

On croit que la délibération du conseil suprême de l'empire chinois, qui est imminente, n'aboutira pas à une déclaration de guerre; si la France se contente de la prise de Son-Tai.

Si, au contraire, les troupes françaises s'emparaient de Bac-Ninh, la Chine déclarerait la guerre, mais on connaît les façons de procéder de la diplomatie. Une résolution belliqueuse du conseil suprême chinois ne changerait donc pas beaucoup la situation.

Dissensions ministérielles  
On lit dans le *Gauleis* :  
« Nous pouvons confirmer ce que nous avons déjà dit relativement au projet qui avait été formé il y a quelques jours, de former un nouveau cabinet avec M. Paul Bert, président du conseil. Ce sont MM. Waldeck-Roussas, Raynal et le général Campenon, qui, continuant à faire une vive opposition à M. Ferry, avaient écrit ce plan qui a failli être mis à exécution au moment de la discussion des derniers crédits pour le Tonkin. »

Au Vatican  
Rome, 27 décembre  
Le grand duc Louis Guillaume de Bade accompagné de M. Schlozer a été reçu officiellement hier par le pape et ensuite par le cardinal Jacobini.

Le « Cri du Peuple » et les Etudiants de Paris  
Paris, 27 décembre  
Deux cents étudiants se sont présentés hier soir devant le bureau du journal *Le Cri du Peuple*. Ils ont demandé réparation des articles publiés contre la jeunesse des écoles.

Le mariage de M. Gambetta père  
Le *Figaro* publie une lettre d'un ami de la famille Gambetta démentant le mariage de M. Gambetta père avec sa femme.

L'insurrection d'Haiti  
Paris, 27 décembre.  
La légation d'Haiti à Paris, a reçu, le 26 décembre courant, un télégramme annonçant que la ville rebelle de Jérémie a capitulé. Les troupes du roi sont entrées le 18 décembre.

Alphonse XII a renoncé à l'idée d'un voyage à Rome, en présence de la déclaration du Pape qu'il ne pourrait recevoir aucun souverain catholique s'il était l'hôte du Quirinal.

La dynamite en Amérique  
New-York, 27 décembre.  
Les journaux publient des télégrammes de Buffalo disant que les réunions secrètes d'Irlandais tenues dans cette ville se rapportent à des projets d'explosion de dynamite dans quelques villes canadiennes.

Le choléra  
Alexandrie, 27 décembre  
On signale dans la Haute-Egypte, une recrudescence fort inquiétante du choléra.

NOUVELLES DU SOIR  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN  
Le conflit franco-chinois.  
London, 27 décembre.  
Il semble très probable que la Chine se décide à faire la guerre. La France ne la lui déclarera pas, et la Chine craint que, si elle déclare la guerre, elle ne soit pas limitée au Tonkin, mais portée sur son propre sol.

D'autre part, on peut être certain que la Chine ne consentira jamais à renoncer formellement par un traité à ses droits sur l'Annam. En sorte que probablement la question du Tonkin va rester en suspens, les troupes françaises occupant l'Annam et la Chine maintenant une armée d'observation dans le Yunnan.

LES PAVILLONS-NOIRS  
Le *Shenpao*, organe chinois publié à Shang Hai, donne quelques renseignements sur les Pavillons-noirs et leur chef Liou-Yueu Fou, qui était jadis l'un des chefs de la révolte des Taïpiings.

Liou est actuellement âgé de plus de soixante ans; il est doué de grands talents d'organisation, ce qui lui a permis de réunir autour de sa personne tous les esprits aventureux.

On commencent du régime de Tung-Chi, il y a vingt ans. Liou s'est réfugié dans les régions septentrionales de l'Annam. Les Pavillons-noirs ne se montèrent à cette époque qu'à quelques milliers, et ils avaient conclu avec le souverain d'Annam un traité qui leur permettait de cultiver les contrées sauvages dans le Tieu-Fu-Chang, à la condition de ne pas molester les indigènes.

Liou, ayant pris pied dans le pays, chercha à se rendre populaire par ses libéralités.

Les Pavillons-noirs et les Pavillons-blancs vinrent ensuite se presser sous sa protection. La population s'étendit ainsi sur plus de 700 li (220 lieues) à l'est et à l'ouest; mais les dépenses étaient très grandes, surtout en raison des impôts qu'il fallait payer au gouvernement de l'Annam. Au bout de sept années, les populations refusèrent même de payer des impôts, et Liou entreprit de gouverner son propre territoire, en s'occupant de toutes les questions telles que agriculture, affaires militaires, instruction publique, etc.

La colonie des Pavillons-noirs compte 80,000 âmes; celle des Pavillons-blancs 30,000; avec 30,000 indigènes, cela fait environ 140,000 âmes, sur lesquelles il y a 20,000 jeunes gens aptes à porter les armes.

En ce moment une troupe de vieillards appartenant aux Pavillons-noirs gardent les défilés de leurs montagnes et les abords de leur ville centrale, Tieu-tou-Chang. Dans cette ville siège le Yamen, conseil des trois Pavillons.

SON-TAI et Pékin  
London, 27 décembre.  
On croit que l'ambassadeur Courbet ne pourra quitter Son-Tai avant une dizaine de jours environ. Ce délai lui est nécessaire pour laisser reposer ses hommes, reconstituer ses troupes et compléter ses approvisionnements.

On croit que la délibération du conseil suprême de l'empire chinois, qui est imminente, n'aboutira pas à une déclaration de guerre; si la France se contente de la prise de Son-Tai.

Si, au contraire, les troupes françaises s'emparaient de Bac-Ninh, la Chine déclarerait la guerre, mais on connaît les façons de procéder de la diplomatie. Une résolution belliqueuse du conseil suprême chinois ne changerait donc pas beaucoup la situation.

Dissensions ministérielles  
On lit dans le *Gauleis* :  
« Nous pouvons confirmer ce que nous avons déjà dit relativement au projet qui avait été formé il y a quelques jours, de former un nouveau cabinet avec M. Paul Bert, président du conseil. Ce sont MM. Waldeck-Roussas, Raynal et le général Campenon, qui, continuant à faire une vive opposition à M. Ferry, avaient écrit ce plan qui a failli être mis à exécution au moment de la discussion des derniers crédits pour le Tonkin. »

Au Vatican  
Rome, 27 décembre  
Le grand duc Louis Guillaume de Bade accompagné de M. Schlozer a été reçu officiellement hier par le pape et ensuite par le cardinal Jacobini.

Le « Cri du Peuple » et les Etudiants de Paris  
Paris, 27 décembre  
Deux cents étudiants se sont présentés hier soir devant le bureau du journal *Le Cri du Peuple*. Ils ont demandé réparation des articles publiés contre la jeunesse des écoles.

Le mariage de M. Gambetta père  
Le *Figaro* publie une lettre d'un ami de la famille Gambetta démentant le mariage de M. Gambetta père avec sa femme.

L'insurrection d'Haiti  
Paris, 27 décembre.  
La légation d'Haiti à Paris, a reçu, le 26 décembre courant, un télégramme annonçant que la ville rebelle de Jérémie a capitulé. Les troupes du roi sont entrées le 18 décembre.

Alphonse XII a renoncé à l'idée d'un voyage à Rome, en présence de la déclaration du Pape qu'il ne pourrait recevoir aucun souverain catholique s'il était l'hôte du Quirinal.

La dynamite en Amérique  
New-York, 27 décembre.  
Les journaux publient des télégrammes de Buffalo disant que les réunions secrètes d'Irlandais tenues dans cette ville se rapportent à des projets d'explosion de dynamite dans quelques villes canadiennes.

Le choléra  
Alexandrie, 27 décembre  
On signale dans la Haute-Egypte, une recrudescence fort inquiétante du choléra.

NOUVELLES DU SOIR  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN  
Le conflit franco-chinois.  
London, 27 décembre.  
Il semble très probable que la Chine se décide à faire la guerre. La France ne la lui déclarera pas, et la Chine craint que, si elle déclare la guerre, elle ne soit pas limitée au Tonkin, mais portée sur son propre sol.

D'autre part, on peut être certain que la Chine ne consentira jamais à renoncer formellement par un traité à ses droits sur l'Annam. En sorte que probablement la question du Tonkin va rester en suspens, les troupes françaises occupant l'Annam et la Chine maintenant une armée d'observation dans le Yunnan.

LES PAVILLONS-NOIRS  
Le *Shenpao*, organe chinois publié à Shang Hai, donne quelques renseignements sur les Pavillons-noirs et leur chef Liou-Yueu Fou, qui était jadis l'un des chefs de la révolte des Taïpiings.

Liou est actuellement âgé de plus de soixante ans; il est doué de grands talents d'organisation, ce qui lui a permis de réunir autour de sa personne tous les esprits aventureux.

On commencent du régime de Tung-Chi, il y a vingt ans. Liou s'est réfugié dans les régions septentrionales de l'Annam. Les Pavillons-noirs ne se montèrent à cette époque qu'à quelques milliers, et ils avaient conclu avec le souverain d'Annam un traité qui leur permettait de cultiver les contrées sauvages dans le Tieu-Fu-Chang, à la condition de ne pas molester les indigènes.

Liou, ayant pris pied dans le pays, chercha à se rendre populaire par ses libéralités.

Les Pavillons-noirs et les Pavillons-blancs vinrent ensuite se presser sous sa protection. La population s'étendit ainsi sur plus de 700 li (220 lieues) à l'est et à l'ouest; mais les dépenses étaient très grandes, surtout en raison des impôts qu'il fallait payer au gouvernement de l'Annam. Au bout de sept années, les populations refusèrent même de payer des impôts, et Liou entreprit de gouverner son propre territoire, en s'occupant de toutes les questions telles que agriculture, affaires militaires, instruction publique, etc.

La colonie des Pavillons-noirs compte 80,000 âmes; celle des Pavillons-blancs 30,000; avec 30,000 indigènes, cela fait environ 140,000 âmes, sur lesquelles il y a 20,000 jeunes gens aptes à porter les armes.

En ce moment une troupe de vieillards appartenant aux Pavillons-noirs gardent les défilés de leurs montagnes et les abords de leur ville centrale, Tieu-tou-Chang. Dans cette ville siège le Yamen, conseil des trois Pavillons.

SON-TAI et Pékin  
London, 27 décembre.  
On croit que l'ambassadeur Courbet ne pourra quitter Son-Tai avant une dizaine de jours environ. Ce délai lui est nécessaire pour laisser reposer ses hommes, reconstituer ses troupes et compléter ses approvisionnements.

On croit que la délibération du conseil suprême de l'empire chinois, qui est imminente, n'aboutira pas à une déclaration de guerre; si la France se contente de la prise de Son-Tai.

Si, au contraire, les troupes françaises s'emparaient de Bac-Ninh, la Chine déclarerait la guerre, mais on connaît les façons de procéder de la diplomatie. Une résolution belliqueuse du conseil suprême chinois ne changerait donc pas beaucoup la situation.

Dissensions ministérielles  
On lit dans le *Gauleis* :  
« Nous pouvons confirmer ce que nous avons déjà dit relativement au projet qui avait été formé il y a quelques jours, de former un nouveau cabinet avec M. Paul Bert, président du conseil. Ce sont MM. Waldeck-Roussas, Raynal et le général Campenon, qui, continuant à faire une vive opposition à M. Ferry, avaient écrit ce plan qui a failli être mis à exécution au moment de la discussion des derniers crédits pour le Tonkin. »

Au Vatican  
Rome, 27 décembre  
Le grand duc Louis Guillaume de Bade accompagné de M. Schlozer a été reçu officiellement hier par le pape et ensuite par le cardinal Jacobini.

Le « Cri du Peuple » et les Etudiants de Paris  
Paris, 27 décembre  
Deux cents étudiants se sont présentés hier soir devant le bureau du journal *Le Cri du Peuple*. Ils ont demandé réparation des articles publiés contre la jeunesse des écoles.

Le mariage de M. Gambetta père  
Le *Figaro* publie une lettre d'un ami de la famille Gambetta démentant le mariage de M. Gambetta père avec sa femme.

L'insurrection d'Haiti  
Paris, 27 décembre.  
La légation d'Haiti à Paris, a reçu, le 26 décembre courant, un télégramme annonçant que la ville rebelle de Jérémie a capitulé. Les troupes du roi sont entrées le 18 décembre.

Alphonse XII a renoncé à l'idée d'un voyage à Rome, en présence de la déclaration du Pape qu'il ne pourrait recevoir aucun souverain catholique s'il était l'hôte du Quirinal.

La dynamite en Amérique  
New-York, 27 décembre.  
Les journaux publient des télégrammes de Buffalo disant que les réunions secrètes d'Irlandais tenues dans cette ville se rapportent à des projets d'explosion de dynamite dans quelques villes canadiennes.

Le choléra  
Alexandrie, 27 décembre  
On signale dans la Haute-Egypte, une recrudescence fort inquiétante du choléra.

NOUVELLES DU SOIR  
Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

LES ÉVÈNEMENTS DU TONKIN  
Le conflit franco-chinois.  
London, 27 décembre.  
Il semble très probable que la Chine se décide à faire la guerre. La France ne la lui déclarera pas, et la Chine craint que, si elle déclare la guerre, elle ne soit pas limitée au Tonkin, mais portée sur son propre sol.

D'autre part, on peut être certain que la Chine ne consentira jamais à renoncer formellement par un traité à ses droits sur l'Annam. En sorte que probablement la question du Tonkin va rester en suspens, les troupes françaises occupant l'Annam et la Chine maintenant une armée d'observation dans le Yunnan.

LES PAVILLONS-NOIRS  
Le *Shenpao*, organe chinois publié à Shang Hai, donne quelques renseignements sur les Pavillons-noirs et leur chef Liou-Yueu Fou, qui était jadis l'un des chefs de la révolte des Taïpiings.

Liou est actuellement âgé de plus de soixante ans; il est doué de grands talents d'organisation, ce qui lui a permis de réunir autour de sa personne tous les esprits aventureux.

On commencent du régime de Tung-Chi, il y a vingt ans. Liou s'est réfugié dans les régions septentrionales de l'Annam. Les Pavillons-noirs ne se montèrent à cette époque qu'à quelques milliers, et ils avaient conclu avec le souverain d'Annam un traité qui leur permettait de cultiver les contrées sauvages dans le Tieu-Fu-Chang, à la condition de ne pas molester les indigènes.

Saindox

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
9.05	9.07	9.17	9.25	9.35	9.45	9.55	9.05

Mais

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
64 1/4	64 3/4	66					69

Cafés

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
10.70	10.70	10.75	10.85	10.90	10.95	10.95	11.05

Froment

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
113 1/4	114 3/4	116 1/4	118 1/4	120	120	

Roubaix, 27 décembre 1883.

LAINES

Bradford, 24 déc.
Fort peu de monde en Bourse aujourd'hui.
On semble disposé à ajourner les affaires jusqu'après les vacances du jour de l'an.
Les quelques ressortiments opérés depuis notre dernier bulletin — surtout dans les laines fines — témoignent d'une grande fermeté dans les prix. Les vendeurs ne semblent pas pressés de traiter; cela prouve une certaine confiance en l'avenir.
Châles. — Les châles ont été assez d'ordres à exécuter en ce moment pour permettre au maintien des anciens cours et pour ne pas s'inquiéter de la tournure que prendront les affaires après les vacances.
Les stocks sont peu importants.
Les transactions s'étendent indistinctement à tous les genres de fils.
Tissus. — Il ne se fait presque rien dans cette branche. Les états existant, aussi bien que les vacances, causent une interruption momentanée dans cette industrie.

BOURSE LINIÈRE. — Les fêtes de Noël et du nouvel An, les travaux d'inventaire entravent vivement les affaires pendant les deux dernières semaines de l'année et les transactions sont inactives. En fin de pays, un courant d'affaires ordinaire, prix sans changement. Plus d'affaires en fin de Russie à livrer; prix faibles pour les rouis à l'eau, fermes pour les rouis à terre. Pas de changement à signaler pour les fils et la toile.

MARCHÉ AUX GRAINS DU 26 DÉCEMBRE.  
(Cours commerciaux) — 300 hectolètres à notre marché, vendus en baisse de 25 à 50 centimes. Les farines sont tenues en boulangerie, de 33 fr 50 à 34 suivant marques et qualités.

MARCHE AUX GRAINS DU 26 DÉCEMBRE.  
(Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 37 c. à l'hectolitre.

PARIS, 27 déc. — Bourse de cotons : courant 25 1/2, janvier 25, 2e quinzaine 24 1/2, 3e quinzaine 24, 4e quinzaine 23 1/2, 5e quinzaine 23, 6e quinzaine 22 1/2, 7e quinzaine 22, 8e quinzaine 21 1/2, 9e quinzaine 21, 10e quinzaine 20 1/2, 11e quinzaine 20, 12e quinzaine 19 1/2, 13e quinzaine 19, 14e quinzaine 18 1/2, 15e quinzaine 18, 16e quinzaine 17 1/2, 17e quinzaine 17, 18e quinzaine 16 1/2, 19e quinzaine 16, 20e quinzaine 15 1/2, 21e quinzaine 15, 22e quinzaine 14 1/2, 23e quinzaine 14, 24e quinzaine 13 1/2, 25e quinzaine 13, 26e quinzaine 12 1/2, 27e quinzaine 12, 28e quinzaine 11 1/2, 29e quinzaine 11, 30e quinzaine 10 1/2.

MARCHE AUX GRAINS DU 26 DÉCEMBRE.  
(Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 37 c. à l'hectolitre.

PARIS, 27 déc. — Bourse de cotons : courant 25 1/2, janvier 25, 2e quinzaine 24 1/2, 3e quinzaine 24, 4e quinzaine 23 1/2, 5e quinzaine 23, 6e quinzaine 22 1/2, 7e quinzaine 22, 8e quinzaine 21 1/2, 9e quinzaine 21, 10e quinzaine 20 1/2, 11e quinzaine 20, 12e quinzaine 19 1/2, 13e quinzaine 19, 14e quinzaine 18 1/2, 15e quinzaine 18, 16e quinzaine 17 1/2, 17e quinzaine 17, 18e quinzaine 16 1/2, 19e quinzaine 16, 20e quinzaine 15 1/2, 21e quinzaine 15, 22e quinzaine 14 1/2, 23e quinzaine 14, 24e quinzaine 13 1/2, 25e quinzaine 13, 26e quinzaine 12 1/2, 27e quinzaine 12, 28e quinzaine 11 1/2, 29e quinzaine 11, 30e quinzaine 10 1/2.

MARCHE AUX GRAINS DU 26 DÉCEMBRE.  
(Communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 37 c. à l'hectolitre.

PARIS, 27 déc. — Bourse de cotons : courant 25 1/2, janvier 25, 2e quinzaine 24 1/2, 3e quinzaine 24, 4e quinzaine 23 1/2, 5e quinzaine 23, 6e quinzaine